



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Une coalition d'intervenants en habitation et contre la pauvreté réclame une approche basée sur les droits de la personne pour vaincre la pauvreté**

**16 octobre 2017**

OTTAWA – Un regroupement des principaux intervenants en habitation, en itinérance et contre la pauvreté a tenu une conférence de presse pour demander au gouvernement fédéral d'adopter une approche basée sur les droits dans les stratégies pancanadiennes qu'il doit annoncer bientôt sur l'habitation et la pauvreté. Le groupe comprend l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine, l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance, la campagne Dignité pour toutes codirigée par Canada sans pauvreté et *Citizens for Public Justice*, ainsi que Leilani Farha, rapporteur spécial pour les Nations unies sur le droit au logement.

À la conférence de presse, la coalition a affirmé l'importance que les Stratégies de l'habitation et de la réduction de la pauvreté reposent sur les droits de l'homme. Sur la question de l'habitation, les organisations réclament une législation complémentaire et de nouveaux programmes qui vont respecter, protéger, promouvoir et réaliser le droit à un logement convenable garanti dans les traités internationaux des droits de la personne signés par le Canada. Ce changement législatif pourrait prendre la forme d'un amendement à la législation existante comme la Loi sur l'habitation ou de la création d'une nouvelle législation.

La coalition réclame aussi que la future Stratégie de réduction de la pauvreté des Canadiens (SRPC) soit globale, basée sur la législation standard concernant les droits de la personne et financée adéquatement dans le budget 2018. De plus, elle devra être développée avec la participation significative, en continu, des personnes ayant connu l'expérience de la pauvreté. En 2015, Dignité pour toutes a créé un plan national concret de lutte à la pauvreté qui repose sur les droits de la personne et fait valoir des recommandations dans six domaines politiques : sécurité du revenu, habitation et itinérance, santé, sécurité alimentaire, emploi, ainsi qu'éducation et protection de la petite enfance.

« Le processus législatif devrait inclure minimalement la nécessité pour le gouvernement de mettre en place, financer correctement, et mettre à jour en continu des stratégies de l'habitation nationale et autochtone, et de créer et rendre compte publiquement d'indicateurs des progrès du droit au logement pour toutes les personnes vivant au Canada, selon Stéphan Corriveau, président de l'ACHRU. Inclure une garantie législative basée sur les droits de la personne dans les stratégies canadiennes et autochtones nous donnerait un outil pour assurer un financement continu de l'habitation pour les populations les plus vulnérables du Canada. »

«Le Canada doit développer et mettre en place sans délai un plan anti-pauvreté basé sur les droits pour les 4,8 millions de Canadiens qui vivent sous le seuil de pauvreté à travers le Canada, a dit Joe Gunn, directeur général de *Citizens for Public Justice*. Nous avons écouté les personnes d'un océan à l'autre et nous avons entendu un large appel pour un leadership national qui élimine la pauvreté.»

«Une approche basée sur les droits de la personne pour les stratégies de réduction de la pauvreté et de l'habitation constitue la meilleure base pour permettre au Canada de faire face réellement au désavantage socio-économique subi par les millions de personnes qui sont sans-abri, inadéquatement logées et vivent dans la pauvreté. Elle permettrait aussi aux personnes d'exercer leurs droits grâce à des mécanismes de contrôle à tous les ordres de gouvernement, ce qui fait défaut dans les politiques actuelles sur la pauvreté et l'habitation,» selon Leilani Farha, rapporteur sur le droit au logement et directrice générale de Canada sans pauvreté.

«Le droit au logement est la pierre angulaire d'une société libre, a soutenu Tim Richter, président et directeur général de l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance. Les personnes sans-abri ne sont pas des personnes libres; elles sont prisonnières de systèmes largement dysfonctionnels qui les maintiennent dans la dépendance pour la nourriture, pour le logement, pour leur sécurité. On ne peut certainement pas parler de droits à "la vie, la liberté et la sécurité de la personne", si votre santé est menacée par un logement inadéquat, si vous ne recevez pas les soins médicaux dont vous avez besoin ou si vous êtes victime de violence intensive et répétée. Un logement convenable est la condition de base sur laquelle les autres droits sont construits et cela doit être au cœur des stratégies sur l'habitation et la réduction de la pauvreté.»

- 30 -

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec  
Jeff Morrison, directeur général  
Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine  
[jmorrison@chra-achru.ca](mailto:jmorrison@chra-achru.ca) | 613 594-3007, poste 11

Laura Neidhart, coordonnatrice communication et développement  
Canada sans pauvreté  
[laura@cwp-csp.ca](mailto:laura@cwp-csp.ca) | 613 986-7761